

COMMUNE DE WINGEN

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2020 à huis clos

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à 21h, le Conseil Municipal de la Commune de WINGEN, légalement convoqué le 10 décembre 2020, s'est réuni à la mairie en séance à huis clos sous la présidence du Maire, André SCHMITT,

Nombre de membres en exercice :	11
---------------------------------	----

Nombre de membres présents :	7
Monsieur le Maire, André SCHMITT	
Monsieur et Mesdames les Adjoints au Maire : Georges HOCH, Laetitia GRAESE, Claudine WALTHER	
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :	
Noémie SCHULTZ, Léon SCHMITT-SPILL, Jean-Georges WALTHER	

Absents excusés avec pouvoir :	2
M. Guy LEIBOLD a donné procuration à Mme Noémie SCHULTZ	
M. Dominique MARTIN a donné procuration à M. Jean-Georges WALTHER	
Absents non excusés :	2
M. Raphael HARI	
M. Alain WOLFF	

Quorum :

Avec 7 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 3) Gestion du service public de fourrière animale
- 4) Programme des travaux forestiers 2021
- 5) Demande d'aide de la région Grand-Est dans le cadre du projet « Climaxion » pour une étude de faisabilité de remplacement de la station panneaux solaires de la salle socioculturelle et sportive de Wingen
- 6) Avenant à la convention de mission d'intervention de l'archiviste itinérant du Centre de gestion du Bas-Rhin
- 7) COVID-19 : Cotisations annuelles des activités socioculturelles et sportives
- 8) Autorisation de crédits d'investissement 2020
- 9) Création d'un poste d'adjoint technique territorial à raison de 24/35ème
- 10) Création d'un poste d'adjoint technique territorial à raison de 18/35ème
- 11) Informations diverses
- 12) Comptes rendus de réunions des commissions communales

Désignation du secrétaire de séance

Madame Laetitia GRAESE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2020. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Délibération 97/2020 : GESTION DU SERVICE PUBLIC DE FOURRIERE ANIMALE

Après discussion, le conseil municipal décide de retirer ce point de l'ordre du jour.

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 98/2020 : PROGRAMME DES TRAVAUX FORESTIERS 2021

Monsieur le Maire soumet aux conseillers municipaux, après présentation par Monsieur Christian OBERLE de l'ONF, le programme des travaux patrimoniaux pour la forêt de Wingen pour l'année 2021, élaborés par les services de l'ONF – Agence Nord Alsace.

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le programme des travaux 2021 réduit à un montant total de 17460€ HT
- d'autoriser le Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Les crédits nécessaires devront être prévus au budget primitif communal de l'année 2021.

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 99/2020 : DEMANDE D'AIDE DE LA REGION GRAND-EST DANS LE CADRE DU PROJET « CLIMAXION » POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE DE REMPLACEMENT DE LA STATION PANNEAUX SOLAIRES DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVE DE WINGEN

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que la station de panneaux solaires à la salle socioculturelle et sportive de Wingen n'est plus fonctionnelle depuis de nombreuses années.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de lancer une étude de faisabilité pour le remplacement des panneaux solaires thermique et de solliciter des bureaux d'études pour chiffrage de cette prestation.

Monsieur le Maire propose de solliciter la Région Grand-Est dans le cadre du programme « Climaxion » pour une aide concernant cette étude de faisabilité.

Le Conseil municipal, après délibération,

AUTORISE à effectuer une étude de faisabilité pour le remplacement des capteurs solaires, AUTORISE le Maire à solliciter la Région Grand-Est pour une aide financière concernant cette étude de faisabilité,

AUTORISE le Maire à signer les documents afférents.

Les crédits seront prévus au budget primitif de l'exercice 2021.

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 100/2020 : AVENANT A LA CONVENTION DE MISSION D'INTERVENTION DE L'ARCHIVISTE ITINERANT DU CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN

Le Maire informe qu'en date du 10 décembre 2020, Mme Anne Laure FABRE, archiviste itinérante du Centre de Gestion du Bas-Rhin en intervention à la mairie de Wingen pour l'encadrement des travaux d'archivage, a établi un bilan de mi-étape sur l'avancée de la mission.

Le Maire informe les membres du Conseil municipal que pour pouvoir finaliser dans les meilleures conditions la mission d'encadrement des travaux d'archivage, l'archiviste itinérante propose d'établir un avenant de trois jours à la convention initiale.

Le Maire informe que pour l'exercice 2021, les frais d'intervention sont de 320 euros par jour.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la mise en place d'un avenant à la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition d'un archiviste itinérant pour trois jours.

AUTORISE le Maire à signer les actes afférents.

Les crédits seront prévus au budget primitif de l'exercice 2021.

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 101/2020 : COVID-19 : COTISATIONS ANNUELLES DES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

Monsieur le Maire explique que la crise sanitaire du COVID-19 n'a pas permis aux associations et sections d'accéder aux installations socioculturelles et sportives au cours des différentes périodes de confinement.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'exonérer la cotisation 2020-2021 des adhérents des associations et sections utilisant la salle socioculturelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE d'exonérer les adhérents de la cotisation de mise à disposition de la salle socioculturelle et sportive de Wingen.

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 102/2020 : AUTORISATION DE CREDITS D'INVESTISSEMENT 2021

L'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de 25 % de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est proposé au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent d'un montant de 549 893,72€ représentant la somme de 137 473,43€.

Ces dépenses se décomposent comme suit et comprennent notamment :

Type de dépense	Montant	Article
Achat défibrillateur	2 000 €	2188
Travaux installation électrique défibrillateur	800 €	2188
Travaux de mise en norme des installations électriques Salle Socioculturelle	3 500 €	2188
TOTAL	6 300 € (montant autorisé 137 473,43€)	

Le conseil municipal, après délibération,
AUTORISE, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

CONFIRME les dépenses d'investissement concernées comme suit :

Type de dépense	Montant	Article
Achat défibrillateur	2 000 €	2188
Travaux installation électrique défibrillateur	800 €	2188
Travaux de mise en norme des installations électriques Salle Socioculturelle	3 500 €	2188
TOTAL	6 300 €	

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 103/2020 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A RAISON DE 24/35EME

Le Maire indique qu'il convient de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet, à raison de 24/35ème à compter du 1er novembre 2020. Dans ce poste, l'adjoint technique territorial fera fonction d'ATSEM.

Le conseil municipal souhaite garder l'emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet, à raison de 10/35ème ouvert en cas de besoins.

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Délibération 104/2020 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A RAISON DE 18/35EME

Le Maire indique qu'il convient de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet, à raison de 18/35ème à compter du 1er octobre 2020, pour les fonctions d'agent d'entretien et de remplacement du personnel communal.

Le conseil municipal souhaite garder l'emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet, à raison de 8/35ème ouvert en cas de besoins.

Voix Pour : 7+2

Contre: 0

Abstention : 0

Informations diverses

Néant

Comptes rendus de réunions des commissions communales

Les différentes commissions ont présenté leur compte rendu des dernières réunions.

Le Maire clos la séance à 21h20

Publié le 18 décembre 2020

Transmis à la Sous-Préfecture le 18 décembre 2020

Le Maire,
André SCHMITT

Le secrétaire de séance,
Laetitia GRAESE